

# Col de la Braïssa

## Balade vers la borne frontière n° 6


Descriptif : 2 solutions possibles

1. Depuis Saint Dalmas le Selvage par la vallée de la Tinée (N 202, D 2205 direction La Bonette puis D 63).
2. Depuis Estenc par la vallée du Var (N 202 et D 902 direction Col de la Cayolle).

### Depuis Saint Dalmas le Selvage

Prendre la route qui s'élève le long du Vallon de Sestrière et continuer jusqu'au Refuge de Sestrière. Voici le panneau indiquant la limite du Parc du Mercantour. Laisser la voiture sur l'aire de stationnement. Revenir le long de la route jusqu'au petit pont. Vous découvrez la balise 57 avec l'indication Col de la Braïssa 2 h (Braïsse sur les anciennes cartes). Le sentier s'élève sur la rive gauche du vallon de la Braïssa. Pas très facile à suivre au début, le sentier est ensuite très bien tracé. La cabane apparaît à l'orée de l'alpage. L'arrivée au col est un peu raide et voici enfin la balise 59 (**2599 m**).

La borne frontière se trouve sur la crête sud à une vingtaine de mètres de la balise 59 tout près d'un ancien poteau.

**La borne n° 6 millésimée 1761 et 1823  
a une fleur de lys d'un côté et une croix de Savoie de l'autre.** 


Au sud-ouest vous apercevez le Col de Sanguinière. La gravure n° 7 est visible sur un rocher.

### Depuis Estenc

Quelques kilomètres après Estenc (Esteng sur le panneau routier) vers le col de la Cayolle, vous trouverez un premier parking à l'entrée du Parc du Mercantour. Départ du sentier à la balise 281. Possibilité de continuer la route jusqu'au deuxième parking à 1,5 km, balise 286, direction Col de Sanguinière. Le sentier passe devant les cabanes de Sanguinière. Peu après, à la balise 287, laisser à gauche la direction du col de la Boucharde.

Au col de Sanguinière, balise 289 (**2601 m**), gravure n° 7 sur une roche à une trentaine de mètres sur la crête sud-est.

Depuis le col de Sanguinière, rejoindre le col de la Braïssa au nord-est.

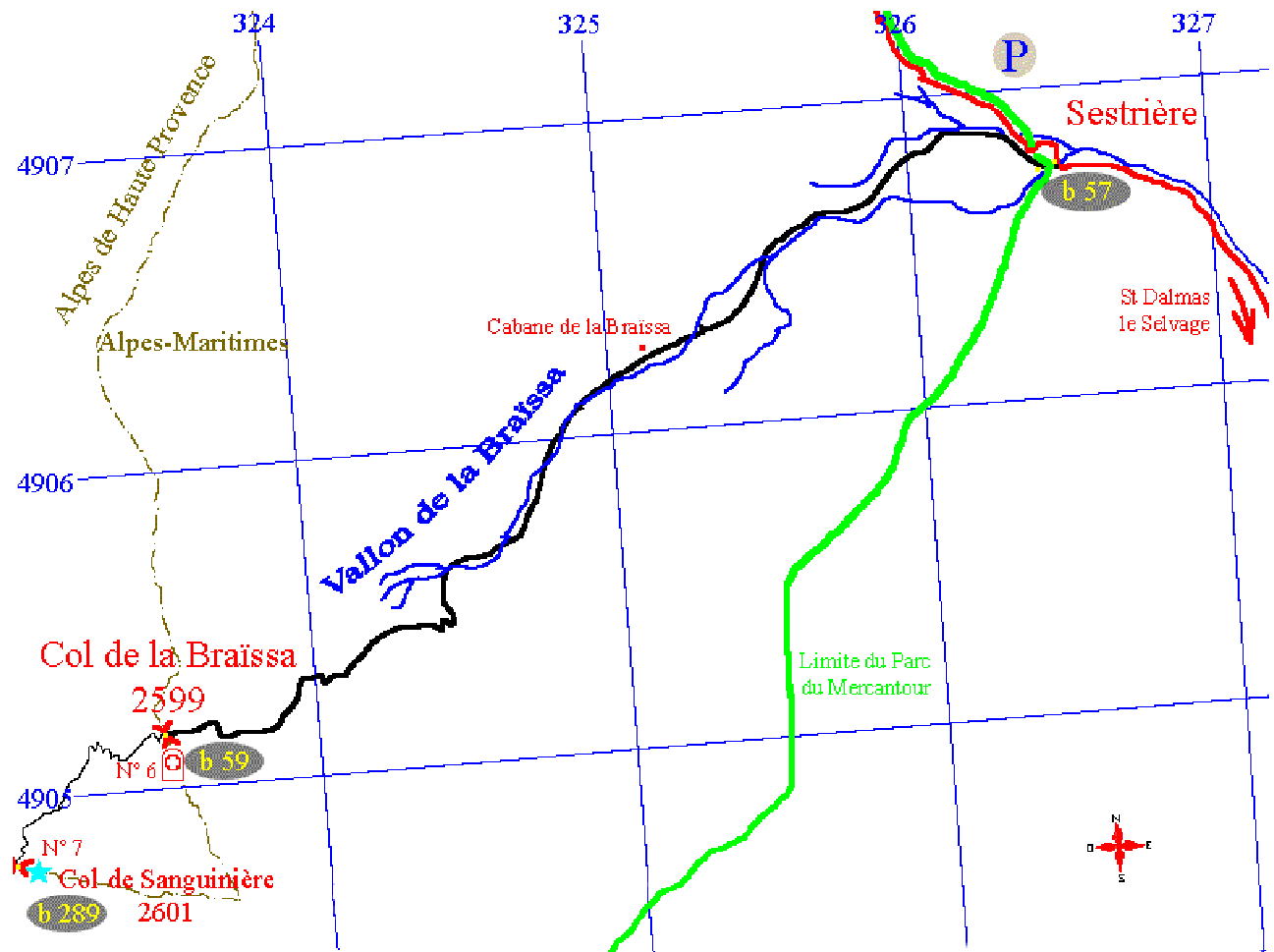
**La borne frontière n° 6 se trouve sur la crête sud à une vingtaine de mètres de la balise 59.**   
**Elle est millésimée 1761 d'un côté et 1823 de l'autre.**

Attention : Cette course ne peut se pratiquer que, de fin mai à début novembre, pour des raisons d'enneigement.

Le 20 janvier 2003

# Col de la Braïssa

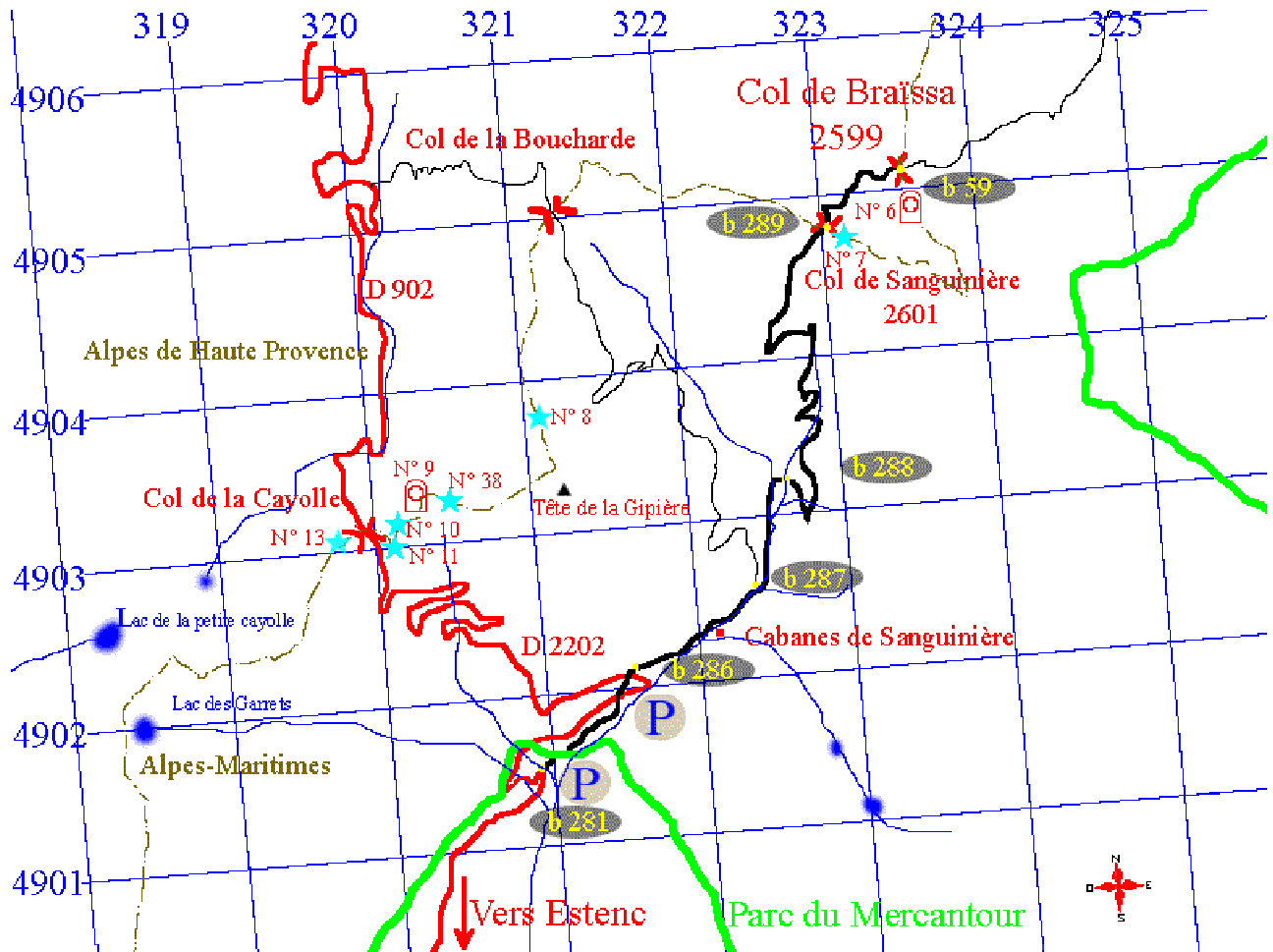
Depuis Saint Dalmas le Selvage



	Routes		Rivières		Sentiers		Limites départementales		Limite du Parc du Mercantour		Borne		Gravure	<b>Légende</b>
	Aire de stationnement		Balises du conseil général				N° XX							
Coordonnées UTM-WGS84: quadrillage kilométrique														

# Col de la Braïssa

Depuis Estenc



Légende			
	Routes		Balises du conseil général
	Rivières		Limites départementales
	Sentiers		Limite du Parc du Mercantour
	Aire de stationnement		Borne
			Gravure
			N° XX
Coordonnées UTM-WGS84: quadrillage kilométrique			